AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

211C1031
FR0010447631-OP018-AS07

22 juin 2011

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

BROSSARD

(Alternext)

Le 21 juin 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BROSSARD déposée, en application des articles 235-2 et 234-2 du règlement général, par CM-CIC Securities agissant pour le compte de la société Jacquet SA, contrôlée par la société Groupe Limagrain Holding (cf. Décision & Information 211C1002 du 21 juin 2011).

La note d'information de la société Jacquet (visa n°11-244 en date du 21 juin 2011) et la note en réponse de la société BROSSARD (visa n°11-245 en date du 21 juin 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 23 juin au 13 juillet 2011 inclus**.

CM-CIC Securities se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Jacquet, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions BROSSARD non détenues par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.